

Bilan de suivi du Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) dans le département du Puy-de-Dôme en 2009.



Matthieu Bernard.

Novembre 2009.

Introduction.

Le Circaète Jean-le-Blanc fait l'objet d'un suivi régulier dans le Pays des Couzes dans le sud du département depuis quelques années maintenant. De plus, deux couples localisés sur la vallée de la Sioule dans l'ouest du département sont eux aussi régulièrement suivis.

Cette année, pour réaliser ce bilan, nous avons intégré les données de nos suivis personnels dans le Pays des Couzes, les données fournies par Romain RIOLS ET Mathieu CLEMENT pour les deux couples de la Sioule (et un site sur la Dordogne) et nouveauté, les données issues du site Internet *faune-auvergne.org* qui permet la saisie en ligne des observations ornithologiques.

Ce bilan aura donc cette année valeur d'une photographie plus générale sur l'espèce dans le département au cours de cette année 2009, même si ce sont les secteurs habituellement les mieux suivis qui offrent le plus d'information sur la reproduction et sa réussite.

Remerciements.

Un grand merci à tous les observateurs ayant transmis des données de Circaète sur le site faune-auvergne :

Aucouturier C., Bernard M., Bernard T., Blehaut J-B., Bourdoncle J-M., Boursange S., Brugerolle T., Brunel C., Carrias J-F., Citron A., Clamens A., Clément M., Creste collectif, Deschaume N., Dioudonnat F., Dulphy J-P., Erard S., Eymard C., Frenoux J-M., Gilbert B., Gimel O., Girard L., Grimaud L., Guélin F., Guillaud L., Lablanquie J-C., Lajoie C., Lallemand J-J., Landré F., Le Joliff Y., Lemarchand C., Leroy T., Martin Y., Nicolas P., Pagès D., Parra E., Pitois J., Pommarel M., Pont L., Raynard P., Rigaux P., Riols R., Roquetanière O., Trompat A.

Merci à Romain Riols pour la transmission de la carte des données extraites de faune-auvergne.

Enfin, des remerciements particuliers au petit groupe d'observateurs des Couzes qui m'accompagnent dans le suivi de cette population de Circaète : Caitline Lajoie, Thomas Bernard, Lilian Girard et Laurent Guillaud.

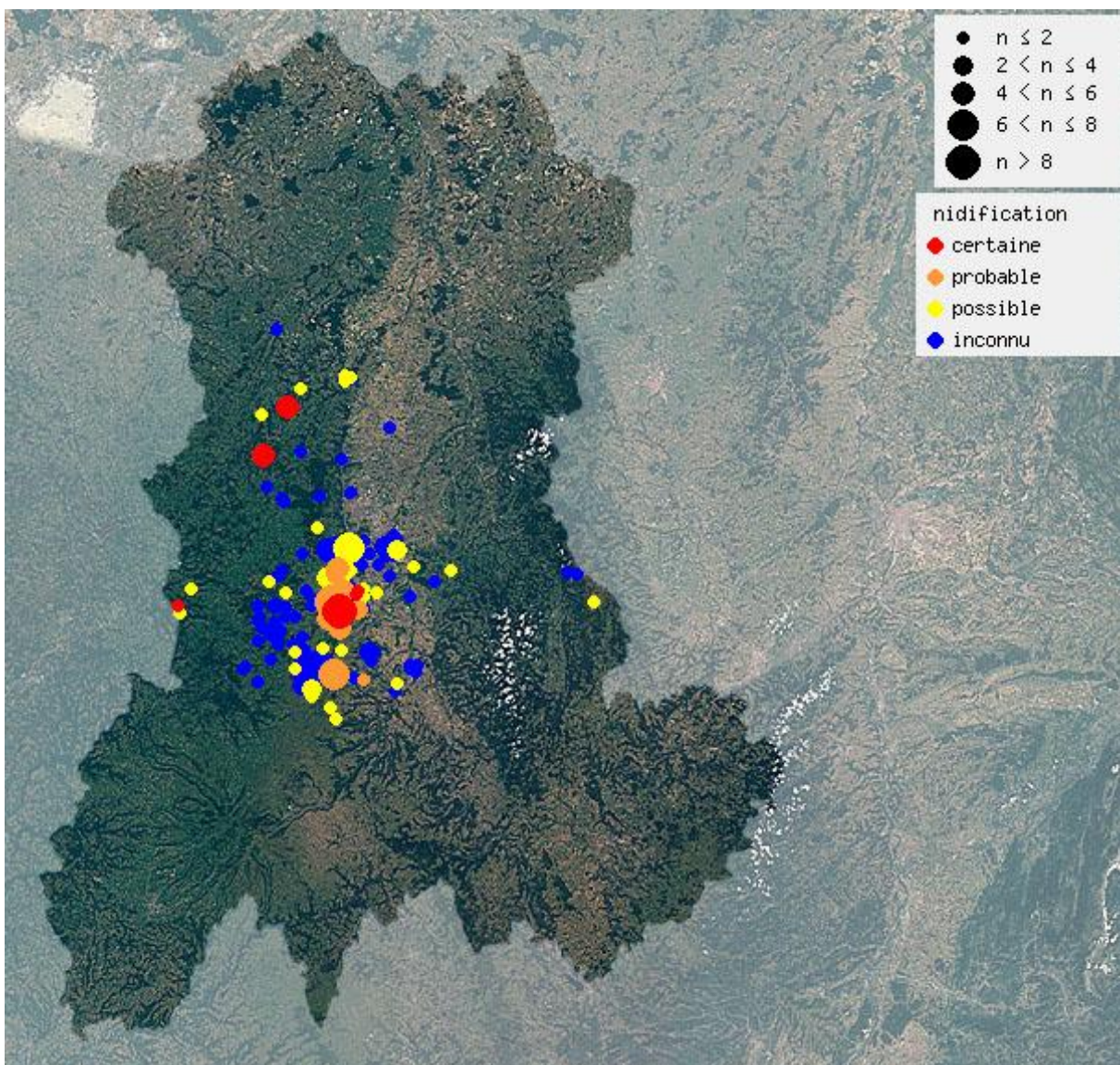
Éléments généraux.

Sur cette année 2009, le Circaète a été contacté sur **77 communes du département**.

L'immense majorité des données provient du secteur des Couzes au sens large + le Massif du Sancy et le Cézallier

Des données proviennent donc aussi de la vallée de la Sioule, mais également quelques-unes sur la vallée de la Dordogne. Enfin, l'espèce a été contactée à l'est de l'Allier, que ce soit au contact direct de cette dernière (secteur de Manglieu, Mirefleurs...) mais aussi dans le Forez avec deux données.

Au total, **296 données** de Circaète sont disponibles sur faune-auvergne en 2009



Carte n°1 : répartition des données de Circaète sur le site www.faune-auvergne.org sur le Puy-de-Dôme.

Phénologie.

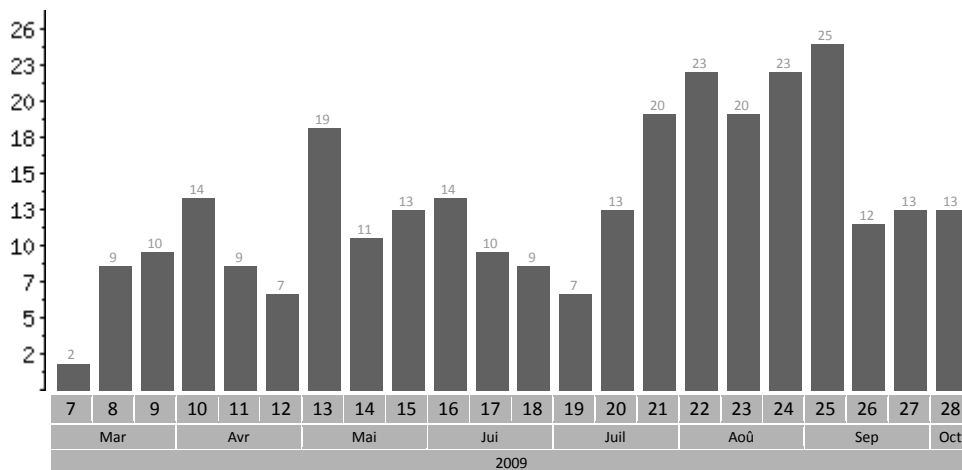
Le premier oiseau a été cette année observé le **7 mars 2009** à Charbonnier-les-Mines par Damien PAGES (in faune-auvergne). Rappelons que le retour du Circaète s'effectue en général en Auvergne entre le 10 et le 15 mars (BERNARD et RIOLS, *in prep.*)

L'occupation des sites de nidification est réelle et régulière à partir de la deuxième quinzaine du mois de mars comme d'habitude.

La dernière observation a été effectuée le **10 octobre 2009** à la Montagne de la Serre avec un individu en migration (Groupe jeunes LPO in faune-auvergne) et à Creste (collectif d'observateurs suivant la migration des oiseaux) avec un individu en migration active (le même ?), et un autre individu encore en chasse localement.

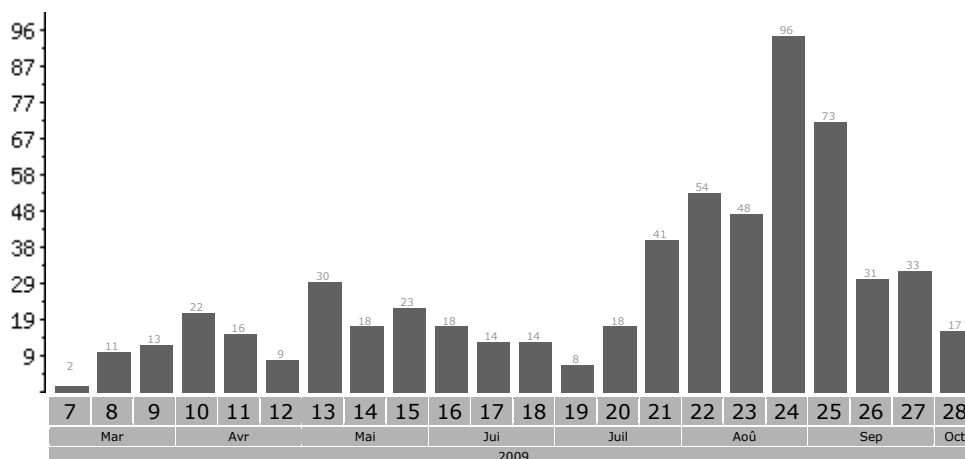
Ceci correspond à une période de présence dans le département de 7 mois complet quasiment jour pour jour.

Le graphique n°1 présente la répartition de ces données par décade sur la période de présence de l'espèce. On remarquera l'augmentation assez rapide du nombre de données après l'arrivée des oiseaux, puis un premier creux en avril avant une augmentation brutale du nombre de données en mai essentiellement due à une augmentation de la pression de suivi dans le Pays des Couzes. Enfin, le nombre élevé de données sur la dernière décade de juillet, les trois décades d'août et sur la première décade de septembre (111 données sur 296, soit 37,5%) correspond à la fois à une période où l'observation des oiseaux est plus facile (envol des jeunes, début de dispersion, moindre discrétion...) mais aussi à la présence d'observateurs sur le site de Creste pour le suivi de la migration qui ont noté de manière quasi-journalière l'espèce sur cette période (*cf. infra*).



Graphique n°1 : Répartition des données par décade.

Le nombre d'oiseaux observés par décade suit globalement la même répartition comme le montre le graphique n°2 ci-dessous. On remarquera que les observations sur le site de Creste en fin d'été (dernière décade d'août et première décade de septembre) ont également permis de noter des effectifs importants (*cf. infra*).



Graphique n°2 : Nombre d'oiseaux par décade.

Migration.

Sur le site de Creste dans le Pays des Couzes, le suivi de la migration a permis l'observation de 10 individus en migration active, ce qui est un effectif assez élevé pour la région (pour mémoire, espèce considérée comme « occasionnelle » en migration active en Auvergne sur les site de Prat-de-Bouc et de la Montagne de la Serre).

Notons que sur ce site, ce sont jusqu'à 14 Circaètes différents qui ont pu être observés simultanément dans le champ de vision (après l'envol des jeunes), le site permettant d'avoir une vue sur les territoires d'un minimum de 6 couples territoriaux (Résultats de ce suivi sur le site www.migraction.net).

Nidification.

Le Pays des Couzes et la Vallée de la Sioule sont les deux seuls secteurs qui apportent des données certaines de reproduction, exception faite d'une donnée récoltée au hasard sur la vallée de la Dordogne (femelle couvant, pas de donnée sur la réussite, aire localisée par la suite), ce qui offrira peut être pour les années à venir un autre secteur suivi.

Le tableau suivant récapitule les données sur les deux secteurs des Couzes et de la Sioule.

	Nombre de couples suivis	Nombre de couples cantonnés contrôlés	Nombre de jeunes
<i>Pays des Couzes</i>	13	7	3
<i>Vallée de la Sioule</i>	2	2	1
TOTAL	15	9	4

Tableau n°1 : Bilan des couples suivis dans le Pays des Couzes et sur la vallée de la Sioule

- ***Vallée de la Sioule.***

Sur cette vallée, les deux couples connus sont cantonnés et entament normalement leur nidification. Pour une raison inconnue, la nidification échoue sur un site pour la troisième année consécutive sur la même aire (après une série de 4 années productives), le deuxième couple emmenant un jeune à l'envol (observé sur l'aire le 17 août et posé à proximité le 19 août).

Deux observateurs ont assurés le suivi (Romain RIOLS et Matthieu CLEMENT), soit environ 20 heures de suivi pour ce secteur.

- ***Pays des Couzes.***

Dans le Pays des Couzes, le suivi a été moins précis cette année, faute de temps. Ce sont les vallées de la Monne, de la Couze Chambon, de la Couze Pavin et de la Couze de Valbelex qui ont fait l'objet de ce suivi. Seuls 7 couples sur les 13 habituellement contrôlés ont été observés sur leur territoire respectif. Un minimum de 3 jeunes à l'envol est observé par des couples qui se reproduisent régulièrement depuis des années (respectivement nidification réussie depuis 1, 3 et 3 ans). A noter que sur un quatrième secteur, des ravitaillements ont été observés sans qu'il soit toutefois possible de préciser le résultat de la nidification.

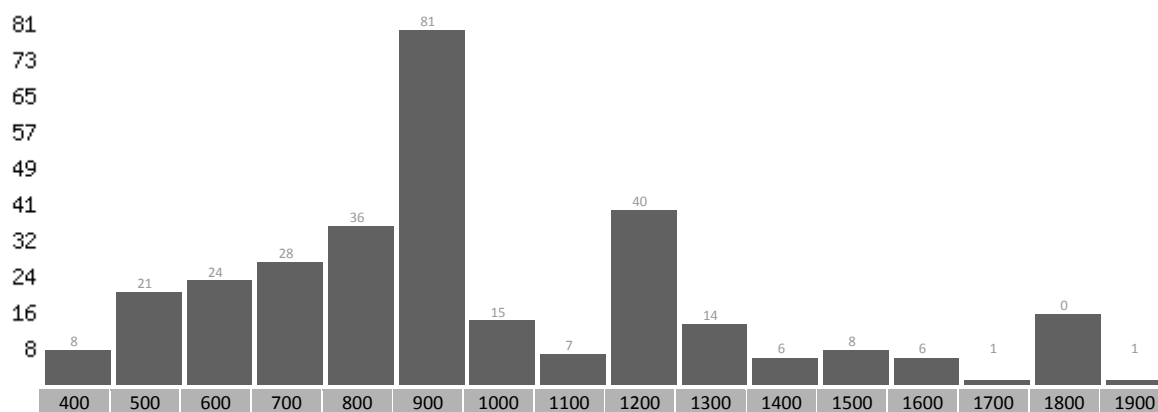
Un petit groupe de 5 observateurs ont fourni la plupart des éléments de suivi (Caitline LAJOIE, Matthieu BERNARD, Thomas BERNARD, Lilian GIRARD et Laurent GUILLAUD), soit environ 120 heures de suivi cumulées pour ce secteur. De nombreuses données éparses ont de plus été saisies sur faune-auvergne dans cette zone géographique et recoupées avec les données du groupe.

Conclusion.

L'arrivée du site faune-auvergne a permis la saisie rapide de plus de données de l'espèce. Au total, ce sont 296 données de Circaète qui ont été recensées sur l'année 2009 sur ce site.

Malgré cette augmentation du nombre de données, le nombre d'indices de reproduction reste lui conforme aux années précédentes. Ceci démontre nettement la relative discrétion de l'espèce en nidification, et la difficulté à localiser les aires.

Le graphique suivant présente la répartition altitudinale des observations des oiseaux, et l'on voit très nettement la tranche altitudinale de 900 mètres concentrer la majorité des données (n=81 sur 296, soit 27%). Rappelons que le Circaète niche en général en-dessous de 850 mètres d'altitude (BERNARD et RIOLS, *op. cit.*), l'altitude moyenne en Haute-Loire étant de 783 mètres (Joubert, 2003) et de 805 mètres dans les Couzes (BERNARD, non publié). Ceci semble démontrer que les observateurs ont essentiellement noté des individus en chasse ou en déplacement, à une altitude moyenne plus élevée que les sites de nidification, le nombre d'observations au-dessus de 900 mètres (n=179 soit 60,5%) étant supérieur aux observations en-dessous de 900 mètres (n=117 soit 39,5 %).



Graphique n°3 : Répartition altitudinale des données.

Le Circaète reste donc une espèce localisée dans le département du Puy-de-Dôme, essentiellement aux grandes vallées du département (Dordogne, Sioule, Couzes...). Le Pays des Couzes constitue indéniablement le bastion de l'espèce dans ce département, où la fourchette de 30 à 50 couples fournie en 1999 dans la Liste commentée des Oiseaux d'Auvergne (BOITIER, 2000) reste d'actualité.

Pour l'année 2010, il semble nécessaire de maintenir à minima les suivis en cours sur les secteurs actuels (Couzes, Sioule). Dans le Pays des Couzes, si l'investissement bénévole le permet, le contrôle des vallées les plus au sud (Couze d'Ardes et affluents) sera envisagé pour obtenir une meilleure vision de la population dans ce bastion de l'espèce. Le suivi du couple localisé dans la vallée de la Dordogne (et peut être d'autres dans ce secteur ?) offrirait un nouveau secteur intéressant pour l'espèce dans le département, dans un contexte géographique et climatique bien différente des versants orientaux des massifs du Sancy et du Cézallier.

Bibliographie.

BERNARD et RIOLS, 2009. *Circaète Jean-le-Blanc*. Monographie atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne LPO Auvergne, en préparation.

BOITIER E. (Dir.), 2000. *Liste commentée des oiseaux d'Auvergne*. Le Grand-Duc, hors série n°1, 132 p.

JOUBERT B., 2003. *Le Circaète Jean-le-Blanc (Circaetus gallicus) en Haute-Loire : données statistiques sur la reproduction dans la région de Langeac (Haut Allier)*. Le Grand-Duc, 63 : 1-6.

MALAFOSSE J.-P. et JOUBERT B., 2004. *Circaète Jean-le-Blanc*, pp.60-65 in Thiollay J.-M. et Bretagnolle V. (coord.), *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*, Delachaux et Niestlé, Paris.

Site Internet : www.faune-auvergne.org